



## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°2019-465

Objet : Rue de la Goule d'Eau (dans sa partie comprise entre la rue de Vannes et l'Impasse d'Aucfer)  
Circulation interdite

Le Maire de la Ville de Redon,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Route portant règlement général de la circulation,  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1 – 8<sup>ème</sup> partie « signalisation temporaire »

Vu la demande en date du 13 août 2019, présentée par Madame Cécile Moody, Co-Présidente de l'association "Studio Vert Basilic" – Ciné Manivel – 12 Quai Jean Bart – 35600 REDON afin de permettre le tournage du film "Tchekhov",

Considérant que pour permettre le bon déroulement du tournage, il y a lieu d'interdire la circulation des véhicules, Rue de la Goule d'Eau (dans sa partie comprise entre la rue de Vannes et l'Impasse d'Aucfer), le mardi 20 août 2019, de 13 h 30 à 15 h 30,

### ARRÊTE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Afin de permettre le bon déroulement du tournage, la circulation des véhicules sera interdite, Rue de la Goule d'Eau (dans sa partie comprise entre la rue de Vannes et l'Impasse d'Aucfer), le mardi 20 août 2019, de 13 h 30 à 15 h 30.

☞ Le camping municipal devra rester accessible aux usagers.

ARTICLE 2 : Les Services Techniques de la Ville de Redon fourniront la signalisation sur le lieu. Le tournage se déroulera sous la responsabilité de l'organisateur qui sera chargé de mettre en place la signalisation et les barrières afin d'informer les usagers et de maintenir la sécurité.

ARTICLE 3 : Le Maire de Redon, le Capitaine de Brigade de Gendarmerie chargé de la Circonscription, le Chef de service de la Police Municipale, le Directeur Général des Services, le Directeur des Services Techniques, les agents placés sous leurs ordres, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

À Redon, le 14 août 2019

Pour le Maire,  
Michelle Chauvin

La Conseillère Municipale déléguée  
à la Circulation, au Stationnement



P/o. Le Directeur des Services Techniques  
De l'Aménagement et du Patrimoine  
Christian Bourgeon